

	<b>FICHE D'INSTRUCTIONS</b>	<b>PRA-FI-BMO-557</b>
<b>POLE DE BIOLOGIE PATHOLOGIE GENETIQUE</b>	<b>PROTOCOLE DE PRELEVEMENT POUR LA DETERMINATION DE LA CLAIRANCE FECALE DE L'ALPHA-1-ANTITRYPSINE (CLAT)</b>	<b>V : 3</b>
<i>INSTITUT DE BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE</i>		<b>Applicable au :</b>
<i>Biochimie - Métabolisme Général, Hormonal et Maladies rares UF 9820</i>		<b>Page 1 sur 1</b>

REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION
FARID ZERIMECH	CAMILLE BROUTIN	MALIKA LEILA BALDUYCK

## Recueil des échantillons :

### 1. Selles :

Recueillir la totalité des selles de 24 heures pendant 3 jours consécutifs, notées J1, J2 et J3.

Le recueil des selles se fait dans des boîtes **hermétiques**.

#### **Indiquer sur les pots de selles :**

- L'identité du patient,
- La date de prélèvement : J1, J2 ou J3

**Il est impératif d'envoyer la totalité des selles au laboratoire.**

**NB : Si à l'un des 3 jours il n'y a pas de selles, le préciser. (Ex. : J2 = 0 g de selles)**

### 2. Sang :

Un tube sec de 5 ml prélevé à J2.

## Contenants

#### Pour les Services de Soins du CHRU de Lille :

Contenants : Référence GEF : N° 33 44 16 W, Intitulé : Bac carré (stéatorrhée), taille (17cm/17cm/11cm) sont à commander sur GEF.

#### Pour les Demandeurs Extérieurs :

Veillez utiliser des boîtes rectangulaires ou carrées, à large ouverture et à **fermeture hermétique**.

Merci d'indiquer le poids des selles recueillies ou à défaut le poids du contenant vide.

## Acheminement des échantillons :

Pour les envois « longue distance », il est préférable de nous faire parvenir le sérum décanté en même temps que les selles, le tout conservé à +4°C ou congelé.

Pour tout renseignement contacter le 03 20 44 59 62, **poste 344 36** ou le 03 20 44 61 54

**Adresse :**

**Secrétariat des Analyses Extérieures  
Centre de Biologie Pathologie, Rue Paul Neyrac,  
CHRU de Lille 59037 - Lille Cedex.**